



**AgEcon** SEARCH

RESEARCH IN AGRICULTURAL & APPLIED ECONOMICS

*The World's Largest Open Access Agricultural & Applied Economics Digital Library*

**This document is discoverable and free to researchers across the globe due to the work of AgEcon Search.**

**Help ensure our sustainability.**

Give to AgEcon Search

AgEcon Search

<http://ageconsearch.umn.edu>

[aesearch@umn.edu](mailto:aesearch@umn.edu)

*Papers downloaded from **AgEcon Search** may be used for non-commercial purposes and personal study only. No other use, including posting to another Internet site, is permitted without permission from the copyright owner (not AgEcon Search), or as allowed under the provisions of Fair Use, U.S. Copyright Act, Title 17 U.S.C.*

*No endorsement of AgEcon Search or its fundraising activities by the author(s) of the following work or their employer(s) is intended or implied.*

## Chapitre 3: Action syndicale et comportement politique des paysans

Monsieur Yves Tavernier

---

**Citer ce document / Cite this document :**

Tavernier Yves. Chapitre 3: Action syndicale et comportement politique des paysans. In: Économie rurale. N°79-80, 1969. pp. 45-57;

doi : <https://doi.org/10.3406/ecoru.1969.2035>

[https://www.persee.fr/doc/ecoru\\_0013-0559\\_1969\\_num\\_79\\_1\\_2035](https://www.persee.fr/doc/ecoru_0013-0559_1969_num_79_1_2035)

---

Fichier pdf généré le 08/05/2018

## Chapitre 3

# **ACTION SYNDICALE ET COMPORTEMENT POLITIQUE DES PAYSANS \***

par Yves TAVERNIER

## **LE CHANGEMENT DANS LES SOCIÉTÉS TRADITIONNELLES**

La deuxième guerre mondiale marque une étape essentielle dans l'histoire des paysans français. Jusqu'à cette période, la révolution technique du 19<sup>e</sup> siècle n'a pas directement touché le monde rural. Alors que la civilisation industrielle affectait profondément la vie citadine, la campagne, dans la plupart des régions, demeurait à l'écart de ces bouleversements. Les méthodes de production aussi bien que les rapports sociaux et le mode de vie au village n'en subissaient guère l'influence.

La communauté paysanne, qui avait évolué très lentement au cours des siècles, continuait à vivre, repliée sur elle-même, fière des valeurs qu'elle incarnait et pleine de méfiance vis-à-vis du monde extérieur.

Le particularisme et l'isolement du monde rural ne trouvent pas leur principale origine dans la nature de l'activité agricole. Il existe une véritable idéologie paysanne, partagée par tous les courants politiques, qui repose sur le culte de l'ordre éternel des champs et qui entend sauvegarder un certain nombre de valeurs liées à la condition terrienne.

Au XIX<sup>e</sup> siècle et pendant toute la première moitié du XX<sup>e</sup>, les écrivains, les hommes politiques et les dirigeants professionnels vantent la vie saine du campagnard qui peut seule procurer le bonheur. De cette union de l'homme avec la nature et de cette vie insérée dans des structures sociales traditionnelles naît une sagesse profonde qui doit être donnée en exemple : « Le réalisme auquel est contraint l'exploitant chaque jour aux prises avec les forces de la nature le met à l'abri des idéologies qui tendent à affaiblir le monde moderne. C'est ainsi que l'agriculture avec sa charpente d'exploitations familiales se trouve préservée des conséquences dangereuses d'innovations qui n'ont pas fait leurs preuves, des bouleversements imprévisibles aux-

quels sont accessibles, au contraire, les milieux urbains. Elle assure ainsi la conservation des traditions, la pérennité des qualités ancestrales de la Nation » (1).

Pour que l'agriculteur demeure un homme exemplaire, il doit continuer à penser et à dominer son travail dans le cadre d'entreprises régies librement et il doit participer à des communautés de base dans lesquelles jouent encore l'association et la solidarité.

Tous les orateurs de comices agricoles et les candidats aux élections politiques ou professionnelles dans des circonscriptions rurales célèbrent alors les mérites de l'exploitation familiale : « Elle est une école de volonté, d'énergie, d'endurance et de patience [...] elle assure au mieux l'épanouissement de la famille et la formation d'une classe nombreuse d'hommes libres [...], elle assure mieux que rien autre, la durée des nations et des sociétés. Elle est le maillon initial où se forme le génie de la race, qui prendra son essor ensuite dans d'autres domaines. La valeur sociale, nationale, humaine surpasse sa valeur économique » (1).

Cette idéalisation de la nature, de la vie champêtre et du travail agricole entraîne une idéalisation du petit paysan « aux mains calleuses » qui forme la partie la plus saine de la Nation, celle qui a sauvé la France dans les tranchées, celle qui s'est sacrifiée à Verdun. Il convient donc de tout faire pour que se perpétue une paysannerie aussi nombreuse et aussi stable que possible.

(1) Cf. Rapports présentés au VIII<sup>e</sup> Congrès de la Fédération Nationale des syndicats d'exploitants agricoles, 25 et 26 février 1954.

\* Ce texte, rédigé par Yves Tavernier, attaché de recherches à la Fondation Nationale des Sciences Politiques, est la reproduction d'une partie de l'étude consacrée à la France par Claude Servolin et Yves Tavernier pour l'ouvrage en deux tomes que les éditions S.E.D.E.I.S., dirigées par Bertrand de Jouvenel, vont publier sur les travaux du colloque qui s'est déroulé du 15 au 18 octobre 1967 à Venise sur le thème : « Structures agraires, systèmes politiques et politiques agricoles ». — Copyright by S.E.D.E.I.S.

Ainsi, à la veille de la deuxième guerre mondiale, le paysan français ressemble-t-il, dans la plupart des régions, à Jean Macquart, l'un des personnages d'un roman d'Emile Zola : « fort de son bon sens et de son ignorance, sain encore d'avoir poussé à part, dans la terre du travail et de l'épargne ».

Or, cette société que l'on disait immuable, réfractaire au progrès, formant un monde particulier, ayant ses lois propres d'organisation et de développement a connu au cours des vingt dernières années une profonde évolution. La mécanisation accélérée et généralisée des exploitations, l'amélioration des techniques de production, l'ouverture de l'agriculture à une économie de marché, donnent à l'activité agricole certains caractères de la production industrielle. L'adaptation à l'agriculture des processus de production de l'industrie tend à limiter son particularisme. Elle se libère de plus en plus des contraintes naturelles, elle commence à introduire la division du travail au stade de la production et à dissocier la famille de l'entreprise. Ce phénomène qui s'est manifesté dès le début du XX<sup>e</sup> siècle dans certaines régions (Nord et Bassin parisien) n'a commencé à atteindre l'ensemble de l'agriculture française qu'à partir des années 1945-50. Jusqu'à cette période, le type d'exploitation très largement dominant pouvait être qualifié de pré-machiniste et d'autarcique.

Ainsi, depuis la fin de la dernière guerre mondiale, l'agriculture fait en France sa deuxième révolution technique et elle l'a fait à la cadence d'une société industrielle à changement rapide. Il est évident que quelle que soit la teneur des discours dominicaux, l'évolution condamne la petite exploitation traditionnelle de polyculture à évoluer au moins ou à disparaître, entraîne une accélération de l'exode paysan, oblige le secteur agricole à participer au développement économique général et précipite l'insertion des sociétés rurales dans les civilisations industrielles et urbaines.

\*\*

Les paysans ne subissent pas passivement ces bouleversements. Certes, les anciennes générations et les cadres politiques et syndicaux affirment leur attachement aux mêmes valeurs et à la même organisation économique et sociale. Mais leurs propos ne recueillent plus aujourd'hui une adhésion unanime. Depuis une dizaine d'années les jeunes agriculteurs ont créé un nouveau courant qui n'a cessé de croître. La nouvelle génération accepte le progrès technique et la modernisation de l'agriculture. Elle montre peu d'attachement à la tradition et accorde une importance prioritaire à l'instruction et à la formation professionnelle.

Le conflit des générations domine la vie politique et sociale dans les campagnes depuis vingt ans. Il prend des aspects souvent violents, parfois dra-

matiques dans la mesure où il porte non seulement sur la façon de faire, mais surtout sur la manière d'être. L'affrontement ne se limite pas à des attitudes divergentes à l'égard des nouvelles techniques, il recouvre un désaccord profond concernant le système de valeurs sur lequel repose la société paysanne. L'étude du conflit de générations permet de comprendre l'ampleur et la signification des mutations qui se produisent dans le monde rural. D'une façon générale, il est possible d'affirmer que les agriculteurs se répartissent en deux camps, d'inégale importance, qui défendent des options différentes au niveau de la ferme, du village et de l'Etat : « les jeunes » et les « anciens ».

Artisans de la révolution économique, les jeunes veulent sortir de leur isolement, utiliser les moyens de communication moderne et s'ouvrir aux autres milieux. Ils refusent l'état d'agriculteur et déclarent que leur métier est semblable aux autres métiers. La nature du conflit qui les oppose à leurs parents explique très souvent leur départ. Ainsi s'amplifie l'exode rural qui laisse des régions entières exploitées par de vieux paysans inaccessibles au progrès et sans successeur.

Dans le système traditionnel, le fils apprenait son métier en suivant son père ou son grand-père le long du sillon. Il recevait toute sa formation dans le cadre familial. Aujourd'hui le fils reçoit de plus en plus fréquemment une formation professionnelle donnée dans des écoles et comprend mal, lorsqu'il retourne à la ferme, les méthodes de travail qui y sont utilisées. Travailler selon les règles observées par les anciens était considéré comme une obligation morale que le jeune refuse de reconnaître. Cette différence de formation explique la coexistence de deux mentalités très nettement distinctes.

Au cours d'une enquête réalisée par le Centre d'études prospectives, un jeune agriculteur du Tarn âgé de vingt-six ans, marié, père de famille et travaillant chez son père sur une exploitation de 18 hectares, a remarquablement décrit les changements intervenus dans les campagnes (2) :

« Chez les anciens, on reconnaissait la très forte autorité du père et même des grands-parents, tandis que les jeunes discutent et veulent avoir une très large part de responsabilités. Les loisirs se prenaient dans le village même, au cours des veillées, les hommes d'un côté, les femmes de l'autre ; il n'en est plus ainsi ; on recherche maintenant la détente hors du village, mari et femme ensemble. La vie du village était intense ; elle s'est portée au centre plus important : chef-lieu de canton, ville.

---

(2) Cf. « Les conflits de générations dans le monde rural français », pp. 56-82, in *Les conflits de générations*, Bibliothèque de Prospective, Presses universitaires de France, 1963, 190 p.

Une femme ou une fille était jugée sur sa capacité de travail physique et le meilleur compliment était : « elle travaille comme un homme ». Maintenant la femme travaille beaucoup moins dans les champs et le « ménager » occupe une place beaucoup plus importante qu'autrefois ; l'amélioration de l'habitat est l'un des premiers objectifs des jeunes...

S'agissant de l'exploitation, on recherchait la propriété ; pour les jeunes, il s'agit d'avoir une exploitation de surface suffisante ; peu importe qu'on en soit propriétaire ou pas. On faisait un grand nombre de cultures ; désormais on cherche à se spécialiser sur un petit nombre. Les machines étaient individuelles et on les faisait travailler le moins possible pour éviter l'usure ; les jeunes, de plus en plus, acquièrent les machines en groupe pour en faciliter l'amortissement. Le sens de la propriété faisait obstacle dans bien des cas au remembrement ; le jeune agriculteur le désire.

La méfiance des anciens à l'égard de ce qui est nouveau est remplacée chez les jeunes par un très vif désir de se moderniser et de progresser. L'emprunt est pour le père un déshonneur ; le fils juge stupide de ne pas aller au crédit agricole. On ne tenait pour ainsi dire pas de comptes à la ferme ; si très peu de jeunes font encore de la gestion, beaucoup marquent recettes et dépenses. Chez les anciens on désigne par « ils » les responsables syndicaux. Quand les jeunes y assument des responsabilités, le syndicat c'est « nous ».

Les conflits entre les générations se manifestent en premier lieu dans le cadre familial et au niveau de l'exploitation qui sont le plus souvent confondus dans le monde agricole. Pour les aînés, le travail de la terre est un art qui exige un esprit précis et méticuleux. L'amour du travail bien fait, l'ignorance de la notion de rentabilité, la fierté d'exercer une activité pénible et très astreignante sont le fruit d'un atavisme établissant des liens presque physiques avec la nature. Le vieux paysan se méfie des innovations, prend ses décisions seul et ne demande pas conseil au technicien. L'enquête réalisée par la revue « Prospective » met en relief avec une très grande finesse d'analyse ces traits essentiels : « cet attachement à la tradition correspond sans doute à un réflexe de défense contre l'inconnu. C'est l'inquiétude de l'homme seul qui se raccroche aux méthodes et aux formules éprouvées. Le vieux paysan même s'il le désire au fond de lui-même, n'ose pas mettre en danger un équilibre précaire et médiocre sans doute, mais qui a le mérite à ses yeux d'exister ».

Le fils conteste l'attitude du père au nom de l'efficacité économique. Il dénonce des structures de production archaïques qui forment obstacle à toute évolution de l'agriculture et il n'accorde pas la même valeur sentimentale à la propriété du sol. Si pour les anciens l'exploitation est avant tout un patrimoine reçu des parents, elle est, pour les nouvelles générations, un outil de travail qui doit être jugé en termes d'investissements, d'équipements, de rentabilité.

Ces différences de conceptions au niveau de l'entreprise provoquent des tensions souvent dramatiques entre les générations dans la mesure où l'activité professionnelle conserve un caractère essentiellement familial qui se manifeste notamment par la cohabitation. Autrefois, la structure patriarcale de la famille était admise par tous et il était fréquent que deux ou trois générations vivent sous le même toit. Aujourd'hui les jeunes ménages, et en particulier les femmes, demandent un lieu d'habitation particulier, revendication que ne comprennent pas les parents. Dans la plupart des petites exploitations l'argent reste en commun et ce sont les parents qui le distribuent. Les jeunes femmes refusent de plus en plus la tutelle de la mère ou de la belle-mère qui dispose souvent seule de toute l'autorité sur les activités ménagères et dirige l'éducation des enfants.

Le conflit entre l'homme appartenant à l'âge pré-technique et qui dispose d'une autorité quasi-absolue sur son entreprise et sur sa famille, et son fils qui aspire à devenir un entrepreneur moderne et refuse de demeurer un « *alieni juris* » jusqu'à la mort du père, illustre les profondes mutations que subit la société rurale traditionnelle.

Les jeunes ont pris collectivement conscience de la transformation du monde et de la nécessité d'épouser leur siècle au cours des dix premières années de la IV<sup>e</sup> République. Ils se sont alors heurtés à la majorité des cadres politiques et syndicaux qui partageaient les conceptions des paysans traditionnels à la fois par conviction et par intérêt économique ou électoral.

Les conflits dont nous avons analysé la nature au niveau de la famille et de l'entreprise devaient nécessairement trouver un prolongement dans le cadre des organisations professionnelles et modifier sensiblement le contenu de leur programme revendicatif et leur stratégie à l'égard des pouvoirs publics.

# L'ÉVOLUTION DU MOUVEMENT SYNDICAL

## Le syndicalisme traditionnel

Les organisations professionnelles agricoles en France ont été créées par les forces politiques au cours des premières années de la III<sup>e</sup> République. La droite monarchiste, qui avait été battue lors des élections de 1876 fonda des syndicats agricoles afin de maintenir son emprise sur les campagnes.

Très rapidement, la gauche républicaine comprit qu'elle ne pouvait laisser les libéraux se préoccuper seuls de l'intérêt des ruraux. Face aux syndicats de la droite, elle créa des coopératives, des mutuelles et des caisses de crédit. Les deux mouvements remplissaient très exactement les mêmes rôles. Les syndicats vendaient des engrais et les coopératives organisaient l'action revendicative.

Jusqu'en 1940, l'histoire des organisations agricoles n'a été qu'une longue rivalité entre le châtelain et le député radical-socialiste. Entre les deux guerres, les partis socialiste et communiste créèrent leur propre syndicat paysan dont l'audience ne fut jamais très grande. Mais si dès leur origine les organisations professionnelles se trouvèrent divisées en fonction des courants politiques fondamentaux elles manifestaient, en fait, des conceptions identiques en matière agricole. La droite et la gauche défendaient la même politique conservatrice.

Cette identité de conceptions peut être expliquée par les origines sociales et par l'âge des dirigeants. En effet, aux ducs et aux marquis, aux bourgeois de petites villes et aux médecins parlementaires ont succédé à la tête du mouvement paysan, au lendemain de la première guerre mondiale, les riches cultivateurs issus des écoles d'agriculture. Mais la grande masse des « petits » demeurait étrangère à la conduite des organisations. Car il était bien difficile à un polyproducteur qui cultivait quelques hectares avec sa famille, loin de la capitale, ou du chef-lieu de la région, d'assumer des responsabilités professionnelles importantes. Il ne pouvait guère s'absenter parce qu'il n'avait pas de salarié susceptible de le remplacer et sa femme supportait alors tout le poids du travail à la ferme. En outre son manque de formation et de culture créait chez lui un complexe d'infériorité et une certaine méfiance à l'égard des hauts fonctionnaires, des cadres politiques et des hommes d'affaires qu'il devrait affronter. En revanche, le grand propriétaire foncier ou le patron d'une grosse entreprise qui disposait d'un chef de culture et de nombreux ouvriers et qui avait fait des études secondaires et parfois supérieures, pouvait consacrer à la défense professionnelle une grande partie de son temps.

Par ailleurs la structure du monde paysan, sa mentalité permettaient aux seuls chefs d'exploita-

tion d'accéder aux postes de responsabilité. Un homme qui n'était pas « maître chez lui » ne pouvait prétendre obtenir un mandat électif. Et si parfois un jeune de quarante ans accédait à un poste de dirigeant départemental, il le devait au simple jeu de la cooptation ou de la filiation. Il prenait le siège de son père ou on lui faisait suivre la filière tout doucement : il était le jeune de l'organisation, celui auquel on pensait pour succéder à Monsieur X « qui avait travaillé pendant plus de trente ans au service du monde agricole » (3). Le mode d'adhésion aux organismes professionnels reflétait très exactement l'ordre social dans les campagnes. Seul le chef d'exploitation pouvait adhérer, au nom de son entreprise et pour toute sa famille. Le père gestionnaire du patrimoine et chef du groupe disposait seul de l'autorité pour représenter la communauté à l'extérieur. La femme et les enfants ne pouvaient participer à l'action professionnelle qu'au sein de groupements qui leur étaient propres, dont la compétence était très étroitement limitée et qui ne disposaient pas d'une autonomie par rapport à l'organisation syndicale. Les jeunes, en particulier, devaient borner leur horizon aux problèmes de formation et de vulgarisation et s'en remettre pour le reste à la sagesse de leurs aînés.

## La Jeunesse Agricole Catholique

Les profonds changements qui se sont produits dans les mentalités au lendemain de la deuxième guerre mondiale devaient nécessairement conduire à une mise en cause des structures du mouvement professionnel. La Jeunesse Agricole Catholique a joué un rôle essentiel dans cette évolution.

Les préoccupations de ce mouvement sont à l'origine essentiellement d'ordre religieux. Mais comme il est le seul à rassembler un grand nombre de jeunes paysans et à leur permettre de prendre en charge eux-mêmes les différentes activités auxquelles ils participent, ils ont très rapidement abordé les problèmes de leur profession. La Jeunesse Agricole Catholique supplée ainsi à la carence de l'enseignement et fournit aux jeunes un moyen d'expression. Elle les aide à prendre conscience de la situation de l'agriculture, à mettre en cause ses structures et à dégager des solutions nouvelles. Ses militants jouent, au lendemain de la deuxième guerre mondiale, un rôle essentiel dans l'évolution des mentalités. Ils influencent la plupart des paysans appar-

---

(3) DEBATISSE (Michel). — « Les jeunes agriculteurs et le syndicalisme ». Session de formation d'agriculteurs des cercles d'études, Draveil, décembre 1959.

tenant à la génération des « moins de quarante ans ».

Pendant les premières années, ils partent, de façon empirique, à la découverte du monde agricole. Puis peu à peu ils dégagent des formules nouvelles, bâtissent un programme : « C'est dans la débâcle des structures agricoles traditionnelles et devant la nécessité de vivre où la plupart d'entre nous se trouvaient que nous avons puisé à la fois notre réflexion et notre action » (4). Ils acquièrent la certitude de la disparition à bref délai de la petite exploitation de polyculture — élevage en faire valoir direct, condamnée par les exigences de la production. Ils tentent de dégager une voie nouvelle qui permette d'allier l'efficacité au respect d'un certain nombre de valeurs auxquelles le monde paysan est attaché. Cette solution originale qui rejette les modèles capitalistes et collectivistes, les jeunes animateurs des mouvements d'action catholique croient en découvrir les premiers éléments dans « l'agriculture de groupe » qu'ils présentent comme une réponse moderne, humaine, au mouvement inéluctable de la décentralisation qui atteint l'agriculture.

Ces orientations s'opposent assez brutalement à celles que défendent les organisations professionnelles. La Fédération Nationale des syndicats d'exploitants agricoles, en particulier, ordonne son action autour de la défense de la petite exploitation familiale traditionnelle « Maillon initial où se forme le génie de la race ». Au cours de stages de formation les militants de la Jeunesse Agricole Catholique prennent conscience : « que l'exploitation familiale représentait en fait une formule par laquelle, dans 50 % des cas, des enfants n'accédaient même pas au certificat d'études, où des femmes et des gosses servaient de main-d'œuvre à tout faire, où des couples écrasés de fatigue ne s'adressaient plus la parole. En termes clairs, des hommes et des femmes gâchaient leur vie pour maintenir intacte une structure sociale considérée, à priori, comme une panacée » (5). Cette exploitation assure pour les uns « l'épanouissement de la famille et la formation d'une classe d'hommes libres » et pour les autres, elle « se traduit par l'exploitation des familles ».

Sur tous les problèmes importants, la Jeunesse Agricole Catholique combat les positions défendues par les diverses organisations professionnelles. Mais très rapidement ses dirigeants se rendent compte que leurs prises de position n'ont pas grande efficacité. En effet, si le mouvement influence une grande partie de la jeunesse paysanne et s'il accomplit un travail de formation très important, il ne dis-

pose pas de moyens d'intervention auprès des pouvoirs publics et ne peut faire pression sur les forces syndicales. Ainsi, peu à peu les responsables de la Jeunesse Agricole Catholique s'interrogent sur la nécessité de transformer le cercle des jeunes de la Confédération Générale de l'Agriculture (C.G.A.), simple commission ne disposant d'aucun pouvoir, en une organisation syndicale capable d'exprimer leurs conceptions.

Dans son livre, « La révolution silencieuse, le combat des paysans », Michel Debatisse, alors secrétaire général de la Jeunesse Agricole Catholique, raconte comment lui-même et ses amis envisagèrent de prolonger leur action dans le cadre d'une organisation professionnelle. Certes, avant eux, un grand nombre de jeunes avaient tenté l'expérience d'un engagement syndical mais ils avaient été « littéralement absorbés par des structures traditionnelles, étouffés par elles et incapables de faire entendre la voix de la nouvelle génération... (ils) finissaient par épouser les idées des hommes en place et s'orientaient de la même manière qu'eux » (6). Les dirigeants de la Jeunesse Agricole Catholique comprennent alors la nécessité de participer au mouvement syndical, mais dans le cadre d'une organisation qui leur permette d'affirmer leur personnalité, d'élaborer et de proposer leur propre programme.

Or, au cours de cette période (1950-56) le syndicalisme agricole connaît une situation difficile. Il est marqué par des conflits internes très violents, de caractère politique et il ne recrute pas de jeunes militants. Les cadres, issus pour la plupart de la corporation paysanne et pour quelques-uns de la Résistance, s'aperçoivent avec inquiétude qu'ils n'ont pas de successeurs. M. Albert Génin, secrétaire général de la F.N.S.E.A., dans le rapport moral qu'il présente devant le X<sup>e</sup> Congrès de l'organisation en 1956, note « que les moins de quarante ans ne participent pas de façon active à la vie de la plupart de nos groupements ».

### Un syndicalisme pour les jeunes agriculteurs

De cette inquiétude et de la volonté de participation exprimée par les jeunes va naître une expérience syndicale extrêmement originale dont on ne trouve l'équivalent dans aucun autre pays. En effet, la F.N.S.E.A. accepte, lors de son Congrès de 1956, une modification fondamentale de son recrutement. Désormais les syndicats agricoles accueilleront à côté des chefs d'exploitation, les membres de leur famille : femme et enfants majeurs. Tous les jeunes exploitants ou simplement fils ou filles d'exploitants travaillant avec leur père et âgés de 21 à 35

(4) DEBATISSE (Michel). — *La Révolution silencieuse : le combat des paysans*. Paris, Calmann-Lévy, 1963, p. 264.

(5) DEBATISSE (Michel), *op. cit.*, p. 125 et s.

(6) DEBATISSE (Michel), *op. cit.*, p. 140-142.

ans disposent d'une organisation syndicale particulière : le Cercle National des Jeunes Agriculteurs (C.N.J.A.).

À l'origine, le C.N.J.A. ne forme pas un deuxième syndicat, il est intégré dans la F.N.S.E.A. Ses militants adhèrent obligatoirement à un syndicat local de la Fédération nationale et disposent d'une représentation à tous les niveaux de « l'organisation des aînés ». Celle-ci, à l'article 11 bis de ses statuts, reconnaît au cercle national une certaine compétence : « La défense et la formation syndicale des jeunes chefs d'exploitation et des jeunes membres des familles d'exploitants sont confiées au Cercle national des jeunes agriculteurs. Celui-ci agit en collaboration étroite avec le conseil d'administration de la F.N.S.E.A. Il lui en réfère pour toutes les questions mettant en cause l'intérêt général agricole. La F.N.S.E.A. examine et éventuellement lui demande de modifier ses conclusions en fonction de sa politique générale ».

Très rapidement, le C.N.J.A. transforme l'autonomie qui lui est ainsi concédée en une indépendance totale. Il adapte dans un langage syndical le programme élaboré par la J.A.C. et en propose publiquement l'adoption à ses partenaires du mouvement professionnel. Il n'hésite pas à prendre, sur des sujets essentiels, des positions différentes de celles de la F.N.S.E.A. sans en référer préalablement à ses instances dirigeantes et sans se soucier de la recherche d'un accord. Ses prises de position reçoivent un accueil favorable auprès des dirigeants de la Ve République qui se heurtent à partir de 1959 à l'hostilité des forces paysannes traditionnelles. C'est pourquoi, cette année là, ses deux principaux responsables sont nommés membres du Conseil économique et social. En 1960, le C.N.J.A. étant la seule organisation professionnelle à approuver le projet de loi d'orientation agricole élaboré par le gouvernement, celui-ci lui reconnaît une représentativité égale à celle de la F.N.S.E.A., des chambres d'agriculture et du mouvement coopératif et mutualiste.

Ainsi est né et s'est développé le syndicalisme des jeunes agriculteurs. Les raisons profondes de son existence et de sa réussite sont très étroitement liées à la division brutale du monde paysan selon les générations ; conséquence des bouleversements que la révolution technique provoque dans la société rurale traditionnelle. Au conflit traditionnel entre la droite et la gauche, entre cléricaux et anti-cléricaux, entre monarchistes et républicains s'est substitué dans les organisations agricoles un nouveau conflit qui tend à faire éclater les vieilles cloisons. Mais alors que les anciennes tendances ne recouvraient pas de grandes divergences en matière de politique agricole il n'en est plus de même entre les nouveaux protagonistes. Et dans de nombreuses régions les adversaires d'hier se rencontrent et s'allient pour défendre

des valeurs et des intérêts que les jeunes remettent en cause.

L'avènement du C.N.J.A. a non seulement modifié le contenu des revendications du mouvement professionnel, mais il a diversifié sa stratégie à l'égard des pouvoirs publics. À une pression exercée essentiellement sur les parlementaires et à une volonté d'intervention constante sur le plan électoral, les jeunes ont substitué la recherche du dialogue permanent avec le gouvernement et une très large collaboration avec l'administration. L'influence des jeunes limitée dans un premier temps au C.N.J.A. s'est développée très rapidement au sein de la F.N.S.E.A. dont ils contrôlent aujourd'hui un grand nombre de fédérations départementales et la moitié des sièges au conseil d'administration national. L'élection, le 18 janvier 1968, au poste de secrétaire général de la F.N.S.E.A. de Michel Debatisse, ancien secrétaire général de la J.A.C. et du C.N.J.A., illustre remarquablement l'évolution du syndicalisme paysan au cours des quinze dernières années.

Celle-ci s'est traduite également par une progression importante du pourcentage d'agriculteurs syndiqués depuis 1957. L'évolution des effectifs dans les départements de l'Ouest est, à cet égard, particulièrement significative (7). Plus important encore apparaît le renouvellement des cadres. En 1956, 70 % des administrateurs nationaux de la F.N.S.E.A. étaient âgés de plus de cinquante ans, en 1964, 56,6 % d'entre eux n'avaient pas cinquante ans. Enfin, la prise en charge du mouvement syndical par les agriculteurs « aux mains calleuses » qui avait commencé au lendemain de la Libération s'est accélérée. En 1964, plus de 80 % des membres du conseil d'administration dirigeaient effectivement des entreprises de petite ou moyenne importance. Il est intéressant de noter que près de 60 % avaient milité dans les mouvements d'action catholique (au C.N.J.A., le pourcentage atteignait à peine 50 %).

Ainsi, au cours des dix dernières années, nous avons assisté à une brutale et profonde évolution du syndicalisme paysan. Les autres organisations professionnelles agricoles n'ont pas connu un tel bouleversement parce qu'elles ont prudemment conservé l'ancien mode d'adhésion. En effet, un fils d'exploitant n'a pas le droit de participer aux assemblées générales d'une coopérative ni d'être représenté à la Mutualité sociale agricole. Mais si les jeunes ont accordé la priorité, dans un premier temps, à l'engagement syndical, ils tendent aujourd'hui à se préoccuper de l'avenir des organisations économiques et sociales. Ils accèdent en nombre de plus en plus grand à des postes de responsabilité

(7) Cf. TAVERNIER (Yves). — *La F.N.S.E.A.* Paris, Fondation nationale des Sciences politiques, 1965, 130 p. (Études syndicales n° 2).

dans les coopératives et même à la présidence de chambre départementale d'agriculture (8).

### L'extrême-gauche et le syndicalisme paysan

Le choix fait par la Ve République d'une évolution de caractère capitaliste de l'agriculture entraînera une baisse constante, en valeur relative et absolue, du revenu de la majorité des paysans et une concentration des entreprises en faveur des plus importantes. La politique suivie provoque un mécontentement très vif parmi les agriculteurs qui n'ont pas pu s'adapter au progrès technique, qui se sentent menacés par les transformations économiques et qui luttent pour conserver leur rôle de producteurs. Ces petits exploitants, généralement propriétaires de tous leurs moyens de production, adhèrent en nombre important au Mouvement de défense des exploitations familiales (M.O.D.E.F.) (9). Cette organisation, créée en 1959, présente un programme identique pour l'essentiel, à celui du parti communiste.

La raison d'être du M.O.D.E.F. est la défense de l'exploitation familiale. Il estime que toutes les entreprises de dimension modeste employant une main-d'œuvre non salariée, doivent être sauvegardées. Les agriculteurs qui effectuent un métier d'hommes libres responsables et indépendants ne sauraient devenir les « salariés au rabais, chômeurs ou domestiques des nouveaux seigneurs ». Or, la Ve République a, selon lui, choisi dès l'origine la disparition de ces exploitations pour « donner satisfaction aux grandes puissances bancaires et industrielles ». Les lois d'orientation de 1960 et 1962 en particulier, constituent « l'arme redoutable et décisive » pour accélérer une extrême concentration de caractère capitaliste des unités de production. La définition d'une exploitation dite « viable » les conditions sélectives d'attribution des prêts du crédit agricole, l'action menée par les Sociétés d'aménagement foncier et d'établissement rural, les groupements de producteurs et les comités économiques, forment les divers chapitres d'une politique qui, selon le M.O.D.E.F., tend à aggraver de façon systématique les difficultés des petits paysans pour favoriser les « gros agrariens » et procurer de la main-d'œuvre docile au patronat.

---

(8) Par exemple, dans le département d'Ille-et-Vilaine, une équipe de jeunes dirigeants du C.D.J.A. a conquis en quelques mois, en 1960-1961, la direction de la F.D.S.E.A. et de la Chambre d'agriculture, en éliminant tous les anciens dirigeants.

(9) Cf. TAVERNIER (Yves). — « Le mouvement de coordination et de défense des exploitations agricoles familiales ». Revue française de Science politique, XVIII, n° 3, juin 1968, pp. 542-563.

S'il s'oppose à une transformation capitaliste de l'agriculture et propose une politique de défense et de promotion de toutes les exploitations familiales, il n'en affirme pas moins la nécessité d'une évolution et se déclare « pleinement conscient des exigences résultant du progrès technique ». Le M.O.D.E.F. « ne cherche nullement une solution dans la perpétuation d'un passé révolu, mais il conçoit la marche du progrès autrement que par la destruction inhumaine de centaines de milliers d'exploitants » (mémoire remis au ministre de l'Agriculture, le 23 juin 1963).

Pour atteindre cet objectif, il propose une augmentation des prix agricoles à la production, la réduction des marges bénéficiaires des intermédiaires, la suppression de certaines taxes et la prise en charge de l'écoulement des excédents par les gros producteurs. Les charges sociales doivent être calculées en fonction des facultés contributives de chacun. Enfin, pour sauver les petites et moyennes exploitations familiales et leur permettre de se moderniser, de se développer, l'Etat doit leur accorder par priorité des prêts et des subventions à faible intérêt et à long terme. Elles doivent disposer seules d'un droit de préemption pour l'achat et la location de parcelles de terres ou d'exploitations.

Le M.O.D.E.F. ne croit pas que ses objectifs puissent être réalisés par un régime dont les buts sont radicalement opposés aux siens. Aussi propose-t-il aux agriculteurs de donner à leur combat syndical un prolongement politique.

Ce mouvement n'est pas une deuxième organisation syndicale, car les dirigeants communistes n'entendent pas prendre la responsabilité d'une scission. Ils demandent à tous leurs militants de poursuivre leur action dans le syndicalisme traditionnel et d'y assumer des responsabilités partout où cela est possible. C'est la raison pour laquelle il n'existe pas de groupes du M.O.D.E.F. dans les départements où les communistes participent à la discussion de la Fédération des syndicats d'exploitants agricoles. Le mouvement apparaît comme un groupe de pression à coté et à l'intérieur de la F.N.S.E.A. et du C.N.J.A.

A l'origine, le recrutement se limitait aux paysans électeurs ou sympathisants de la gauche et surtout de l'extrême gauche. Depuis deux ou trois ans, sa clientèle s'est élargie et il pénètre notamment dans les milieux catholiques. Il recrute un nombre non négligeable d'adhérents du C.N.J.A. qui n'approuvent pas sa stratégie du dialogue préférentiel avec le Gouvernement et qui ne croient plus en la possibilité d'une évolution de caractère non capitaliste de l'agriculture dans le cadre du système politique actuel.

Pour le M.O.D.E.F., le principal adversaire est le mouvement des jeunes agriculteurs qu'il sait représentatif des petits et moyens paysans. La volon-

té de conquérir cette clientèle le conduit depuis quelques mois à une certaine évolution. C'est ainsi qu'il se fait l'ardent propagandiste de l'agriculture de groupe, approuve l'indemnité viagère de départ et conseille à ses militants d'utiliser et de contrôler les S.A.F.E.R.

En fait le M.O.D.E.F. ne veut pas apparaître comme le dernier défenseur de la société paysanne

## LES PAYSANS ET LA POLITIQUE

Dans une étude sur « Le monde paysan et la politique » publiée en 1958, Jacques Fauvet écrivait : « La dimension des exploitations, la nature de la propriété et son ancienneté, le taux de vitalité, le genre de production, le mode de tenure ont tous des incidences sur la condition sociale et économique de la paysannerie et par là même sur son comportement politique » (10). Il décelait une certaine corrélation entre les facteurs socio-économiques et les orientations politiques des agriculteurs. Si l'on admet que cette hypothèse rend compte de façon correcte de la réalité, les études de sociologie électorale doivent nécessairement dégager une évolution politique sensible dans les campagnes au cours des dix dernières années. En effet, nous avons défini, dans notre première partie, la nature de la révolution économique dans l'agriculture et montré les bouleversements qu'elle provoque dans la société paysanne traditionnelle. L'ordre social ancien qui, selon Jacques Fauvet, explique les comportements politiques, se modifie profondément et tend à disparaître. La carte électorale de la France traduit-elle ces changements ? De façon plus globale, il convient de s'interroger sur le degré de participation des agriculteurs à tous les niveaux de la vie politique. Dans quelle mesure la vision que les paysans avaient des partis s'est-elle modifiée ? Observe-t-on une évolution de leur engagement dans les différentes formations ? Celles-ci ont-elles conservé la même démarche à l'égard des agriculteurs et la même stratégie à l'égard de leur mouvement professionnel ?

En l'état actuel des recherches effectuées, il n'est pas possible d'apporter une réponse satisfaisante à ces différentes interrogations. Nous disposons d'un bon instrument de travail pour notre première période de référence (1950-1956) : l'ouvrage collectif « Les paysans et la politique », publié en

traditionnelle. Il sait que la force et la représentativité du C.N.J.A. viennent de son dynamisme et de sa capacité à donner à ses adhérents une vision du monde qui correspond à leur mentalité. Un mouvement n'a pas d'avenir lorsqu'il s'appuie essentiellement sur des personnes âgées ou condamnées au départ. Il doit engager le dialogue avec ceux qui resteront et qui ne sont pas des entrepreneurs capitalistes.

1958 par l'Association française de science politique. L'article de Joseph Klatzmann : « Géographie électorale de l'agriculture française », donne en particulier d'utiles renseignements sur le comportement des paysans et une série d'études précise l'attitude des différents partis à l'égard des agriculteurs et des problèmes de l'agriculture. Malheureusement la documentation sur la période actuelle est extrêmement limitée et ne permet pas de comparaison dans le temps. Au cours des dernières années, de nombreux auteurs se sont intéressés au monde paysan mais ils ne nous apportent pas de matériaux importants pour notre étude. Aussi, limiterons-nous notre ambition à la formulation d'hypothèses de travail et tenterons-nous de dégager les pistes de recherches qu'il conviendrait d'explorer pour saisir les conséquences probables de « la fin des paysans » dans la vie politique française.

### Permanence des comportements électoraux

Le monde agricole forme une clientèle électorale que cherchent à conquérir toutes les formations politiques. Certes, son importance numérique a diminué tout au long du XX<sup>e</sup> siècle, mais il est réparti sur l'ensemble du territoire et peut ainsi déterminer les résultats dans un très grand nombre de circonscriptions. De plus, le mode de scrutin favorise la représentation rurale dans la plupart des pays. L'exemple du Sénat et des Conseils généraux est très significatif. La puissance électorale des agriculteurs dépend de l'unité ou de la diversité de leur comportement. La France connaît à cet égard une situation très originale parmi les pays d'Europe occidentale. Les paysans y votent plus à droite que les ouvriers mais moins que les autres catégories socio-professionnelles. Tous les partis bénéficient de leur appui et aucun d'entre eux ne semble particulièrement favorisé. Les tentatives de création d'un grand parti agraire, de Fleurant Agricola à René Blondelle, ont toujours échoué et les divers essais de mobilisation politique des paysans par Dorgères, Paul Antier ou Pierre Poujade n'ont pas connu de succès durable.

(10) FAUVET (Jacques). — « Le monde paysan et la politique », in : FAUVET (J.) et MENDRAS (H.). — *Les paysans et la politique dans la France contemporaine*. Paris, A. Colin, 1958, 532 p.

Les études électorales effectuées par J. Klatzmann en 1956 montrent que tous les partis avaient des électeurs paysans. La structure sociologique de l'électorat ne paraît pas avoir beaucoup varié au cours des dix dernières années. Il n'est pas possible de prévoir actuellement si les transformations de

l'agriculture peuvent conduire les paysans à un comportement politique « de classe » ou, du moins, à une bi-polarisation de leurs votes : les partis extrémistes attirant ceux dont le revenu décroît et une formation de droite ou de centre-droit rassemblant les suffrages des plus aisés.

TABLEAU 1

Pourcentage des électeurs paysans au sein des différents électors

	P.C.	S.F.I.O.	R.G.R. (1952) Radicaux	M.R.P.	R.P.F. (1952) U.N.R.	Modérés (1952)		Ne répondent pas
						Rép. ind.	C.N.I.	
1952 (a) ....	13	14	32	20	19	33		17
1965 (b) ....	8	15	17	25	13	17	20	--

(a) « Sondages », 1952, n° 3. Etude des électeurs des différents partis d'après l'enquête sur les attitudes politiques des Français.  
(b) « Sondages », 1966, n° 2. La structure sociologique de l'électorat, par Alain Duhamel.

Ce tableau doit être interprété avec une certaine prudence. Dans les deux enquêtes de l'Institut français d'opinion publique, il s'agit d'intentions de votes et non de votes réels. Par ailleurs, les partis ne sont pas exactement les mêmes en 1952 et en 1965 : A quelle formation attribuer les votes « R.G.R. » de 1952 ? Au cours de cette période, le pourcentage des électeurs paysans dans l'ensemble de l'électorat a diminué dans une forte proportion (la population active masculine agricole par rapport à l'ensemble de la population active masculine est passée de 26,5 % en 1954 à 20,5 % en 1962).

Toutefois, on remarque la très forte diminution du

nombre d'agriculteurs dans l'électorat communiste (de 13 à 8 %). Elle peut être expliquée par un pourcentage de départs supérieur à la moyenne parmi les petits paysans et les ouvriers agricoles. Si cette hypothèse est vérifiée, il est possible de prévoir une baisse très sensible de l'influence communiste dans les campagnes. A l'opposé, le poids des paysans dans l'électorat du Mouvement Républicain Populaire paraît croître dans une forte proportion. S'agit-il des nouveaux électeurs formés ou influencés par les mouvements d'action catholique depuis la Libération ? Les quelques renseignements globaux disponibles ne permettent pas de conclure.

TABLEAU 2

Les votes paysans

1956	P.C.	Socialistes - Radicaux	M.R.P.	Rép. soc. et U.D.C.A. Modérés	Sans réponse
1967	P.C.	F.G.D.S.	Centre démocratique	U.N.R.	
1956 (a) .....	17,5	14 11,5	12,5	24 16,5	
1967 (b) .....	10	12	18	24	37
1967 (% sur les réponses obtenues) .	15,6	18,7	28,1	37,5	

(a) KLATZMANN (J.), op. cit., p. 19.

(b) Enquête réalisée par l'I.F.O.P. à la demande du parti communiste français. Cf. Cahiers du Communisme, décembre 1967 et janvier 1968.

Le sondage de 1967 n'apporte pas de renseignements précis sur la répartition des agriculteurs entre les différentes familles. Le nombre trop élevé de « sans réponse » fausse les résultats. Par ailleurs l'évolution des étiquettes politiques interdit la comparaison dans le temps. On peut remarquer toutefois une assez nette diminution des voix de gauche (de 43 % en 1956 à 34,3 % en 1967) dont l'origine est incertaine : Affaiblissement global de la gauche en 1967 par rapport à 1956 ? Conséquence de la structure de l'exode agricole ? ou évolution du comportement des agriculteurs ? La médiocrité des renseignements ne permet pas de porter un jugement.

### Un mythe : la fin des notables ?

La recherche ne saurait se limiter au décompte des bulletins de vote lors des élections législatives. Il convient également de s'interroger sur la participation des agriculteurs à la vie politique de l'aire communale au niveau national. Jusqu'à une date récente, le rôle essentiel assigné aux paysans était d'ordre électoral. Les représentants politiques, de la mairie au Parlement, n'étaient pas choisis parmi eux mais provenaient selon les régions, de l'aristocratie foncière, de la bourgeoisie rurale ou des petites villes. L'ancien seigneur qui demeure « notre maître », le notaire, le médecin, l'avocat, le vétérinaire étaient perçus comme les leaders naturels de la Communauté parce que leur statut social, leur instruction, leurs relations, leur connaissance des problèmes administratifs leur conféraient un pouvoir et une autorité auxquels aucun « manant » ne pouvait prétendre. Le plus souvent les mêmes notables assuraient la représentation politique et professionnelle des campagnes et considéraient les paysans comme une simple clientèle acquise ou qu'il fallait conquérir.

Le développement de l'enseignement depuis la fin du XIXe siècle, l'ouverture de la paysannerie au monde extérieur ont-ils modifié son « incapacité » à assumer la gestion de ses affaires et à prendre en charge la défense de ses intérêts ? Là encore nous ne disposons d'aucune étude d'ensemble et nous devons nous limiter à des « impressions ».

Nous assistons, semble-t-il, à une évolution de même nature que celle décelée sur le plan syndical, mais beaucoup plus lente et d'assez faible ampleur. Jusqu'à une date récente, la plupart des conseils municipaux étaient dirigés par l'un des « messieurs » du village, entouré des principaux chefs de famille dont le rôle se limitait à l'approbation respectueuse de décisions qu'il prenait seul. Or, les jeunes acceptent de moins en moins d'être éloignés des affaires publiques et se préoccupent de l'équipement et du développement de leur commune. Ils ne se sentent pas inférieurs au notable qui réside le plus souvent en ville et ne rend visite à ses administrés que les

jours de réunion du Conseil et pour le banquet des chasseurs ou des sapeurs-pompiers. Mais les jeunes sont en minorité dans le corps électoral et si les difficultés que rencontre l'agriculteur leur permettent de tenir, sur le plan professionnel, un langage nouveau et même révolutionnaire, il n'en va pas de même sur le terrain plus délicat de la politique où le poids de la tradition et de certains hommes demeure déterminant.

Ils tentent parfois de constituer une liste d'opposition à la majorité sortante, rassemblant les éléments dynamiques qui n'appartiennent pas aux clans politiques traditionnels. De telles expériences sont rares et bien peu semblent avoir connu le succès. Le plus souvent, ils jouent le jeu avec les hommes au pouvoir et obtiennent quelques sièges. L'enquête réalisée par le Centre international de Prospective montre que les conflits de génération, dont nous avons dégagé les effets dans l'entreprise agricole, se manifestent également dans la gestion des affaires communales :

« Les anciens défendent généralement leur place avec acharnement et même lorsqu'on leur propose de les remplacer par leur fils, dans la pratique, ils résistent même s'ils font mine d'accepter. Quand les jeunes sont élus, c'est parce que les autres jeunes ou les femmes ont voté pour eux. Mais ils sont mis à l'écart du Conseil. On les tolère plus qu'on ne les associe. Ce sont évidemment les questions d'argent qui sont les sources de friction les plus fréquentes. Les anciens sont pour l'économie, contre les modernisations qu'ils estiment inutiles, contre les majorations d'impôts. Les jeunes veulent au contraire dépenser de l'argent, équiper, emprunter » (11).

L'absence d'études sur l'évolution de la composition des conseils municipaux nous interdit de dépasser ces considérations générales. Il en va de même pour les conseils généraux qui ne subissent pas encore les mêmes efforts de renouvellement. Il serait très utile de réaliser des monographies dans certains départements qui ont connu des expériences assez originales. Ainsi en Loire-Atlantique, neuf jeunes ouvriers et paysans ont battu lors des élections de 1959, les candidats sortants, notables implantés dans la région depuis fort longtemps. Dans le canton de Varades, en particulier, un jeune paysan employé de la Chambre d'agriculture a éliminé le châtelain dont la famille avait toujours eu un représentant au conseil général. Dans d'autres régions, en 1964 et en 1967, des candidats jeunes agriculteurs ou soutenus par eux n'ont pas hésité, pour la première fois, à affronter les suffrages de

(11) Bibliothèque de Prospective, « Les conflits de générations », op. cit., p. 86.

leurs concitoyens et ont obtenus des résultats souvent très honorables.

Ebrannée parfois au niveau de la commune, à peine entamée dans le cadre cantonal, l'autorité et la puissance des notables traditionnels demeurent entières lors des élections législatives. Le nombre d'agriculteurs présentés par les partis politiques est toujours très inférieur à l'importance de leur électorat paysan. Lors des élections du 5 mars 1967 le pourcentage de candidats déclarant cette profession, par rapport au nombre total de candidats, variait de 10,8 % pour le Centre démocrate à 9 % pour la S.F.I.O., 8 % pour les radicaux, 5,3 % pour le parti communiste, 2 % pour la Convention des institutions républicaines et 1 % pour le P.S.U. Les élus représentent 8,4 % des effectifs de l'Assemblée nationale. En fait, ces chiffres traduisent mal la réalité, car un grand nombre « d'agriculteurs » n'exercent pas cette activité mais sont propriétaires fonciers, ou travaillent dans un secteur proche de l'agriculture.

Un jeune fermier de vingt-huit ans, Bernard Lambert, a cependant réussi en 1958 à battre aux élections législatives le candidat sortant, représentant de l'aristocratie cléricale et de la bourgeoisie radicale socialiste. L'élimination d'André Morice par un dirigeant du C.N.J.A. dans une circonscription de tradition et de mentalités féodales a surpris tous les observateurs (12). Gordon Wright a raconté cette campagne électorale assez étonnante (13) : d'un côté « tous ceux qui comptaient... : les gens bien nés, les milieux d'affaires, le préfet, le sous-préfet, les marchands de bestiaux, tous les membres importants du clergé » ; de l'autre « une horde de jeunes paysans et un nombre considérable de jeunes prêtres ».

Certes, Bernard Lambert fut battu en 1962, mais avec un nombre de voix très supérieur à celui qu'il avait obtenu lors du premier tour en 1958. Quels enseignements peut-on tirer d'une expérience unique et fort brève ? Nous pensons avec Gordon Wright qu'elle est autre chose qu'un accident spectaculaire, elle est : « un signe précurseur de forces nouvelles à l'œuvre dans la société française, d'idées et de mœurs nouvelles, d'une forme nouvelle de l'action politique de terriens authentiques, telle que la France n'en avait encore jamais connue ».

Cette hypothèse doit être formulée avec une certaine prudence, car l'observation montre le plus souvent une profonde contradiction entre la situation économique et sociale, l'action professionnelle et les attitudes politiques. Les paysans de l'Ouest manifestent sur le plan syndical une hostilité d'une

rare violence aux dirigeants de la Ve République et votent massivement pour leurs candidats à chaque consultation. Alexis Gourvenec, jeune responsable syndical du Finistère, illustre remarquablement cette contradiction. Chef de file des émeutiers qui envahirent la sous-préfecture de Morlaix en 1961, porte-parole véhément des « agriculteurs en colère », il soutint en 1967, lors des élections législatives dans la circonscription de Morlaix, la candidature du responsable des questions agricoles au Cabinet du Premier ministre. Quelques mois plus tard, après les manifestations du 2 octobre, il affirma une très ferme opposition à l'action gouvernementale, retrouvant, en la circonstance, son ancien langage syndical...

### Les jeunes agriculteurs et la politique

Si le comportement électoral de la grande masse des agriculteurs ne paraît pas influencé par l'évolution de leur activité économique et par la baisse constante de leurs revenus, il n'en va pas de même, semble-t-il, pour les cadres du mouvement professionnel. Les jeunes, en particulier, manifestent à la fois une volonté d'engagement politique à gauche et une certaine réticence à l'égard des partis traditionnels.

Ces nouveaux cadres, formés par l'action catholique, méconnaissent la tradition socialiste, ignorent l'histoire du mouvement ouvrier et ne comprennent pas son langage. Sincères et débordants de bonne volonté, ils souhaitent être admis « à part entière » dans l'armée des combattants pour le progrès et la justice sociale et avoir, sans tarder, une place de droit au sein de son état-major. Etrangers à l'univers communiste, ils cherchent à partir de 1956-1958, à s'insérer dans le courant socialiste. Mais ils manifestent une très grande réticence à l'égard de la S.F.I.O. Son programme agricole, très proche de celui qu'ils combattent sur le plan professionnel, ne les attire pas. Mais surtout la structure du parti, l'âge avancé de ses adhérents, le laïcisme de ses instituteurs, qu'ils jugent étroit et borné, le langage et la pratique politique de ses dirigeants, les rebutent. Les militants socialistes, de leur côté, se méfient de ces élèves des « bons pères » que l'on envoie prendre le train en marche après avoir tenté, pendant un demi-siècle, de le faire dérailler.

Difficiles au niveau national, les contacts entre les jeunes cadres du C.N.J.A. et les adhérents de la S.F.I.O. se révèlent impossibles sur le plan local. Le Mouvement Républicain Populaire, au contraire leur ouvre largement les portes et facilite leur insertion dans l'organisation. Les responsables des équipes rurales du M.R.P. ont milité avec les jeunes cadres syndicaux dans les mouvements d'action catholique. Les uns et les autres ont, plus ou moins consciemment, le sentiment d'appartenir à la même

(12) Circonscription de Châteaubriant en Loire-Atlantique.

(13) WRIGHT (Gordon). — *La Révolution rurale en France*, Editions de l'Epi, 1967, 342 p.

famille, parlent le même langage, sont issus d'un milieu commun et se réfèrent aux mêmes valeurs. En matière agricole, les républicains populaires soutiennent les positions présentées par le C.N.J.A. C'est pourquoi beaucoup d'anciens dirigeants de la J.A.C. adhèrent au M.R.P. Ils espèrent « détacher progressivement une bonne partie de la paysannerie de la trop longue influence des partis de droite et de tout un conservatisme politique, qui gêne l'évolution du milieu » (14).

Le plus grand nombre demeure cependant réservé à l'égard du M.R.P. qu'il juge trop conservateur et dont il n'admet pas le caractère confessionnel. Après le 13 mai 1958, d'anciens responsables nationaux des mouvements d'action catholique, Michel Debatisse, Bernard Lambert, Rémy Montagne, tentent la création d'un nouveau type d'organisation politique. Cette initiative a un double objectif : réaliser un regroupement des partis de gauche et de centre gauche et permettre aux syndicalistes de s'engager dans cette nouvelle formation en disposant statutairement de postes de responsabilités. Ces jeunes agriculteurs n'entendent pas « faire leurs classes » et gravir un à un les échelons hiérarchiques ; ils veulent, comme sur le plan professionnel, pouvoir faire entendre leur voix et participer pleinement aux prises de décision. Par ailleurs, ils estiment que les partis politiques doivent comprendre, d'une part, des citoyens dont les motivations sont d'ordre idéologique et d'autre part des hommes définis par leur activité professionnelle : des travailleurs, des producteurs. Ce double recrutement permettra aux diverses formations de lutter contre la sclérose qui les envahit, d'attirer les « forces vives » du pays, d'élaborer un programme moderne et de s'ouvrir très largement à l'extérieur, adapté aux réalités et aux exigences du monde mo- Alors seulement ils pourront être les instruments efficaces d'une démocratie renouée.

Les propositions des jeunes agriculteurs ne recueillent pas un écho favorable au sein des partis et des organisations syndicales. Ne pouvant obtenir le regroupement souhaité ils créent, le 13 janvier 1959, leur propre organisation politique : le « Rassemblement des Forces démocratiques », qui ne connaît aucun succès et dont la vie est éphémère. Cette expérience, brève et décevante pour ses promoteurs, représente un phénomène extraordinaire dans l'histoire politique et sociale de la France. Pour la première fois des paysans sont à l'origine d'un mouvement de réflexion politique, pour la première fois des paysans prennent l'initiative de créer une formation politique. Une telle entreprise n'eût pas été concevable vingt ans plus tôt.

---

(14) FAURE (Marcel). — *Les paysans dans la société française*. Paris, A. Colin, 1966, p. 210-211 (Collection U.).

L'échec engendre la dispersion. Le plus grand nombre se réfugie dans l'action syndicale et professe une méfiance accrue à l'égard des partis. Michel Debatisse reprend alors l'idée sous une forme différente et propose la transformation du Conseil économique et social en une Chambre des producteurs à compétence législative. L'Assemblée nationale, selon lui, ne saurait représenter seule l'intérêt général, une deuxième assemblée doit permettre la confrontation des intérêts particuliers.

La démarche de ces jeunes agriculteurs correspond certes à des préoccupations concernant le bon fonctionnement des institutions. Il traduit aussi la volonté de jouer un rôle politique et de se servir de leurs responsabilités professionnelles pour accéder au rang de dirigeant ou de parlementaire sans être contraints d'obtenir préalablement la confiance des militants. Par ailleurs, leur unité sur le plan syndical masque certaines divergences idéologiques. La plupart font preuve d'un éclectisme assez surprenant qui les conduit, selon les moments, de la démocratie chrétienne au parti socialiste unifié et aux divers mouvements qui se réclament du « gaullisme de gauche ». Certains n'hésitent pas, au cours d'une même période, à prendre contact avec toutes les familles.

La volonté de se situer politiquement à gauche mais dans le cadre d'une organisation dont le style et le langage s'apparentent à ceux du M.R.P. explique l'accueil favorable réservé par beaucoup de jeunes agriculteurs à la tentative de création d'une « grande Fédération » par Gaston Defferre. L'échec de cette entreprise a freiné brutalement le désir d'engagement politique affirmé par les nouveaux cadres de la paysannerie. La plupart demeure dans l'expectative et attend que se dessinent de nouveaux regroupements.

Le Centre démocrate dont les principaux leaders paysans appartenaient au Centre National des Indépendants et animent le courant syndical le plus conservateur, n'attire plus les jeunes et bien peu jugent la F.G.D.S. avec sympathie, même s'ils lui apportent leurs voix. Ils demeurent réservés, mais disponibles. Il est possible d'affirmer que l'avenir appartient dans les campagnes au parti qui saura obtenir leur sympathie et qui s'assurera le concours des principaux animateurs de leur mouvement.

\*\*

Ainsi, les mutations profondes de la société paysanne ont bouleversé le syndicalisme agricole, mais ne paraissent pas avoir sensiblement modifié la carte électorale et la vie politique dans les campagnes. L'observateur, constate une très faible évolution des comportements politiques et rien ne permet d'affirmer en ce domaine que le paysan soit le

« seul vrai révolutionnaire » de notre temps, comme se plaisent à le proclamer certains ministres et hauts fonctionnaires de l'agriculture. L'attitude de la très grande majorité des dirigeants professionnels, à quelque courant qu'ils appartiennent, et de la grande masse des paysans au cours des événements de mai et juin 1968 tendrait à démontrer le contraire. Cependant, un nombre non négligeable d'agriculteurs, en particulier dans l'ouest du pays, a affirmé publiquement, au cours de cette période, une volonté de transformation profonde de la société et a participé activement au mouvement déclenché par les étudiants.

Peut-être est-il beaucoup trop tôt pour saisir un cheminement lent et imperceptible qui un jour provoquera de très grands changements ? Il est significatif, cependant, que Bernard Lambert, ait été élu secrétaire général de la Fédération régionale des syndicats d'exploitants de tous les départements de l'ouest de la France alors qu'il siège au Comité politique national du Parti socialiste unifié. Le cumul de telles fonctions eût été impensable il y a quel-

ques années. De même la création d'un groupe de recherches entre les dirigeants nationaux de la C.F.D.T. et du C.N.J.A., et le développement d'actions communes entre les syndicats ouvriers et paysans dans un grand nombre de départements témoignent d'une évolution considérable des mentalités. L'interpénétration des deux milieux influence vraisemblablement sur leur comportement social et politique.

Avec Gordon Wright, nous emprunterons notre conclusion à Serge Mallet, le premier qui ait fait découvrir à la société française « ses nouveaux paysans » : « le mûrissement politique du paysan suit les lois de la nature. La germination en est souterraine. Il faut suivre la poussée du grain dans le sol... » (15). L'avenir dira la nature et la qualité de la moisson.

---

(15) MALLET (Serge). — *Les paysans contre le passé*. Paris, Ed. du Seuil, 1962, 238 p.